



La Parole du Rav Brand

Annonces

Tous les Chabbat matin :

Office spécial jeunes à 9h30 suivi de plusieurs chiourim jusqu'à 12h30 au Beth Ménaïem, 22 Av du 8 Mai, Sarcelles.

Le Beth Hamidrach de Sarcelles organise la Yéchivat Ben Hazemanim.

Etude de 10h à 13h, interventions de Rabbanim, à 12h15

Cette semaine:

Dimanche 2 Avril :

Rav Yéhia Teboul,
Rav de Lyon

Lundi 3 Avril :

Rav David Lévy,
Roch Kollé à Vincennes.

Mardi 4 Avril :

Rav Zytek de la Yéchiva des étudiants à Paris.

La Hagada dit : « Nous mangeons cette Matza (et pas du pain fermenté), car nos parents furent chassés d'Égypte avec précipitation, et la pâte n'a pas eu le temps de fermenter, comme il est dit : Car avec hâte tu es sorti d'Égypte ... ». Pourquoi commémorons-nous la sortie d'Égypte par la « hâte », qui n'est qu'un détail? En fait, lors de leur dernière rencontre, Pharaon menace Moché de la mort : « le jour où tu verras ma face tu mourras » (Chémot 10,28), et encore la veille de la délivrance, Pharaon la refuse catégoriquement. Puis, le lendemain de la mort des fils aînés, il concède la sortie et les renvoie en hâte, ne les tolérant ne serait-ce qu'une heure de plus. Pourquoi passe-t-il d'une extrémité à l'autre ?

En fait, en dépit de ce qu'on peut penser, bien qu'il se soit opposé pendant toute l'année des plaies, le refus de Pharaon n'avait rien d'une philosophie argumentée. Les paroles et les actes de Moché ont eu un impact épouvantable, et l'exactitude des promesses de Moché l'a convaincu depuis longtemps que ce dernier œuvre au Nom de D-ieu. S'il refuse de les laisser partir, c'est uniquement, comme la Torah le répète souvent, à cause de son « cœur qui est lourd », son orgueil et son entêtement. Il était l'Empereur, se croyait éternel, intouchable. Il a voulu conserver ses nombreuses prérogatives, ainsi son orgueil et cruauté lui interdisaient de changer d'avis et de s'incliner devant Moché, et devant Hachem. Il jouait alors l'insensible, le cœur lourd. Quand finalement il cède, il s'empresse de les renvoyer du pays immédiatement. On peut voir, que profondément, au

moment de vérité, sa conviction se divulgue, et son masque tombe. Certains pourraient être impressionnés par l'insensibilité de Pharaon, et lui attribuer une théorie athéiste solide ; or il ne s'agit là que de son orgueil. De nos jours aussi, les théories athéistes d'une « mère nature » sans Père Engendreur, ne s'appuient sur aucune logique cohérente, mais ne sont que des absurdités arbitraires. Ses adeptes rejettent la reconnaissance et la soumission, au Père Créateur.

Voici l'exemple d'un autre comédien, qui laissa tomber son masque au moment de vérité. Haman reprochait au peuple juif sa cruauté (Midrach Esther Rabba 7,13), et pour lui, ce peuple méritait l'extermination. Mais devant le roi et la reine furieux, bien qu'elle ait mille fois plus de raisons d'être courroucée, Haman ne se met à genoux que devant la reine : « Haman demanda grâce pour sa vie à la reine Esther, car il voyait bien que sa perte était arrêtée dans l'esprit du roi », (Esther 7,7). Sachant qu'elle était juive, Haman n'espérait obtenir la pitié et le pardon que d'elle : « Le peuple juif est doté de trois traits, la miséricorde, la retenue (de vengeance) et la bienfaisance », (Yébamot 79a). Ainsi de nos jours, l'antisémitisme n'est généralement que de la propagande intéressée, et au moment de détresse, les détracteurs du peuple juif sauront vers qui se tourner pour trouver pitié et compassion.

Rav Yehiel Brand

Haftara

Ce Chabbat, nous lisons la Haftara dans Isaïe. Nous sommes à l'époque du premier temple, Hachem reproche aux Béné Israël d'avoir délaissé le service des sacrifices, alors que les mesures de fine fleur de farine et d'encens pour les sacrifices d'oblation ne sont pas excessives. C'est sûrement le lien avec la Paracha qui traite de la plupart des sacrifices. Hachem rappelle qu'il est absurde de servir des idoles, confectionnés avec du bois, ce même bois qui est utilisé pour nos besoins personnels, en pensant qu'il peut amener une quelconque. Il n'y a donc point de réconfort à trouver, en se tournant vers les idoles, alors que Hachem qui a élaboré le plan du monde, a tout prévu depuis sa création et a annoncé ce qui se passera dans le futur. Par la suite, Il promet d'effacer nos fautes avant la délivrance finale, comme Il l'avait fait lorsqu'Il nous a libérés d'Égypte ou encore lorsque nous avons traversé le désert. Il ne le fera pas parce que nous sommes méritants mais parce qu'Il a choisi d'être glorifié à travers les Béné Israël.

R.D

Pour toute information
Shalshelet.news@gmail.com



Ce qu'il faut savoir de... La Procédure de la Olat Of

La Olat Of est offerte pour trois raisons. Un homme ayant oublié d'appliquer une Mitsva positive ou qu'il ait eu une mauvaise pensée (avoda zara ou autres) ou encore qu'il a transgressé un interdit qui est réparable, pour se faire pardonner, il apportera donc une Olat Of.

La première offrande mentionnée dans la paracha est la OLA (élévation). On pouvait apporter, un animal, petit ou gros bétail, exclusivement mâle, ou un oiseau (OF) mâle ou femelle : tourterelles ayant atteint leur maturité ou jeunes colombes avant ce stade.

Voici les différentes étapes du sacrifice d'élévation des oiseaux OLAT OF :

- Pour faire la MELIKA, le Cohen monte sur le SOVEV (rebord à mi-hauteur entre le sol et le haut de l'autel) à l'angle Sud/Est de l'autel : il attrape les pattes entre deux doigts de la main gauche et les ailes entre les deux autres doigts, l'oiseau reposant sur le dos de sa main ; puis il enfonce l'ongle

aiguisé de son pouce droit dans la nuque et va rompre l'os du cou et les 2 simanim (trachée et œsophage) puis sépare la tête du corps ; il appuie la tête et le corps sur le mur pour que le sang s'écoule, ensuite il presse de nouveau la tête seule.

- Il contourne le SOVEV par la droite jusqu'à l'angle Sud/Ouest et descend par la petite pente ; il remonte la grande pente du côté droit, fait le tour de l'autel jusqu'à l'angle Sud/Ouest où se trouvait un tas de sel ; il sale la tête et la met dans le grand foyer.

- Puis il retourne à l'angle Sud/Est du SOVEV. Il enlève alors le jabot avec ses plumes qu'il jette à côté de l'autel à l'Est (endroit où l'on mettait la cendre).

- Ensuite, le Cohen saisit l'oiseau par les ailes, le retourne jusqu'à ce que son dos se brise sans qu'il ne se sépare ; il va alors le saler (il refait le tour du SOVEV et de l'autel comme pour la tête) puis le jette dans le grand foyer.

Halakha de la Semaine

Pessah, Bédika :

A) Où doit-on faire la bédikat 'hamets?

B) Doit-on éteindre la lumière au moment de la bédika ?

A) La bédikat 'hamets doit se faire dans tout endroit où il est susceptible d'y avoir fait entrer au moins un kazayit de 'hamets (18 à 27g).

Moins de cette quantité, il ne sera pas nécessaire de vérifier, même si l'on sait pertinemment que l'on pourrait trouver quelques miettes de 'hamets (à fortiori si cela fait uniquement l'objet d'un doute).

C'est la raison pour laquelle, il n'est pas nécessaire de vérifier les livres ou autre endroit où l'on sait que l'on ne trouvera pas plus d'un kazayit de 'hamets .

- Yabia omer (helek 7 O.H Siman 43 où il ramène qu'ainsi il ressort de l'avis du Choul'han aroukh siman 442.11 avis retenu par la plupart des aharonim également)

- Or letsion (helek 1 siman 32 où il ramène un Rambam explicite à ce sujet Pérek 2,14)

- Michna Béroura Ich Matsliah siman 433.3 note 8

- Rav Chlomo Zalman Auerbach (halihot chéloim Pérek 5,10) qui déduit cela du Michna Béroura, Chaar hatsiyoun 433.33 .

- Voir aussi le Chaar Hatsiyoun 459.38)

- Penini Halaha Pérek 4.6

Cependant, ATTENTION :

La bédika ne consiste pas uniquement à rechercher les dix morceaux de pain.

En effet, celui qui agirait de la sorte ne sera pas acquitté de la Mitsva de la bédika et occasionnerait alors une bérakha non nécessaire.

C'est la raison pour laquelle on vérifiera tous les endroits de la maison où l'on risque de trouver un kazayit de 'hamets.

(Il en est de même pour tout objet nous appartenant : Bureau, casier...

Concernant la voiture, on fera la bédika à l'aide d'une lampe de poche)

B) Il n'est pas nécessaire d'éteindre la lumière au moment de la bédika.

Il serait même préférable de la laisser allumée, si cela nous permettrait d'avoir un meilleur éclairage pour la bédika .

(Chévet Halévy helek 1 siman 136; Rav Moché Feinstein rapporté dans Séfer Hilhot Pessah note 84; 'Hazon Ovadia sur pessah page 40-41 ; Or letsion helek 3 Pérek 7.7)

David Cohen



Défi Michna



Cette semaine : Makot Perek 2 ; Michna 7 et 8

Question sur la 7^{ème} משנה :

- Quels sont les 3 cas où le גולה est condamné à rester dans ערי מקלט toute sa vie ?

- Quelle est la מחלוקת qui oppose רבי יוסי הגלילי et רבי עקיבא ?

Dans quel cas sont-ils d'accord ?

Question sur la 8^{ème} et dernière משנה du פרק :

- Quelles sont les 2 choses favorables aux גולים selon רבי מאיר et qui leur étaient défavorables pour רבי יהודה ?

- Dans laquelle la הלכה est-elle comme רבי יהודה et dans laquelle est-elle comme רבי מאיר ?



Aire de jeu



Charade / Paracha

Mon premier est une préposition.

Mon second est une note de musique.

Mon dernier est l'art d'utiliser notre corps pour faire comprendre quelque chose.

Mon tout a un lien avec les fêtes.

Devinettes

1) Dans le processus des korbanot, quelle action pouvait être faite par un non-Cohen ?

2) Je me trouve sur la table lors de chaque repas. Qui suis-je ?

3) Comment s'appelle la Ché'hita faite à l'oiseau Ola, par le Cohen ?

4) En dehors des défauts physiques, trois sortes d'agneaux ne pouvaient pas être apportés en Korban (Rachi 1,10), lesquelles ?

Les juifs sont bien les seuls à préférer être au rouge qu'over.



Pour aller plus loin...

- 1) Pourquoi n'apporte-t-on pas de bêtes sauvages comme Korban ?
- 2) Pourquoi fallait-il saler les Korbanot ?
- 3) Pourquoi la Torah a-t-elle mentionné ici "Adam" au lieu de "Ich" habituellement ?
- 4) Sur quelle Halakha se portait la première discussion entre les sages ?

Enigmes du Ben Ich Hai

Enigme 1 :

Un homme ayant transgressé toutes les Mitsvot de la Torah sauf une, aura l'obligation de circoncire son fils et ce, même le Chabbat. Par contre, un homme ayant accompli toutes les Mitsvot de la Torah sauf une, n'aura pas le même privilège (c'est-à-dire qu'il lui sera tout à fait interdit de circoncire son fils le Chabbat). De quoi s'agit-il dans l'un et l'autre cas ?



Enigme 2 :

Chimon dit à sa mère : « Laisse-moi aller visiter Paris et ses habitants ». Sa mère lui répond : « Mon fils, tu as déjà passé six mois à Paris mais tu étais emprisonné et tu n'as vu ni la ville ni ses habitants ». Chimon est stupéfait de ses paroles. Quand a-t-il été là-bas et pourquoi a-t-il été emprisonné ? Et comment pouvait-il y avoir été sans avoir vu ni la ville ni ses habitants ?

Réponses Enigmes N°22 – Vayakel Pekoude

Réponse énigme 1 : Puisque Moché n'avait demandé d'apporter les grains qu'à l'un d'entre eux, il est évident qu'il fallait les transmettre à celui qui gardait les coqs (Réouvèn). En effet, ceux-ci ne pondent pas d'œufs qu'il aurait pu vendre pour couvrir les frais de nourriture. C'est pourquoi il fallait apporter les grains à Réouvèn pour qu'il ne débourse pas de sa poche. Par contre, Lévy, qui gardait les poules bénéficiant de la ponte d'œufs journalière, pouvait se permettre de les nourrir à ses frais tout au long du mois. Imré Bina.

Réponse énigme 2 : 1) Le Chabbat, il est permis de faire le Birkat Hamazon alors qu'il y a un couteau sur la table; les autres jours c'est interdit (Choul'han 'Aroukh Ora'h 'Haïm chap. 180 par. 5 / 2) Celui qui mange du pain pendant la semaine ne devra pas en couper une tranche de soixante grammes ou plus (Kabétsa) car il aurait l'air d'un goinfre. Le Chabbat, pour l'honneur de celui-ci, cela sera permis (Choul'han 'Aroukh Ora'h 'Haïm chap. 274 par. 2 et chap. 167 / 3) Il sera permis uniquement le Chabbat de manger un plat cuit par un non-juif pour un malade qui n'est pas en danger. Habituellement tout plat cuit par un non-juif est interdit à la consommation (Michna Béroura Ora'h 'Haïm chap. 328 par 3. / 4) Pendant la semaine, il est interdit de lire, pendant la nuit, des versets du Tanakh (Torah, Prophètes et Téhilim entre autres). Le Chabbat, cela sera permis (Kaf Ha'haïm chap. 231 alinéa 9. / 5) Pendant la semaine, il est interdit de boire un verre de vin d'un seul trait car cela n'est pas convenable. Par contre, le Chabbat au moment du Kiddouch, il sera préférable de boire le verre en une seule fois (Kaf Ha'haïm chap. 170 alinéa 37)

La Paracha en Résumé

- ❖ Début du Séfer Vayikra qui traite des Korbanot et de la pureté dans les premières parachiyot.
- ❖ La Paracha enseigne les lois de la Ola, celles de la Minha et des Chélamim.
- ❖ La Paracha enseigne ensuite plusieurs sortes de korbanot 'Hatat, comme celui du peuple entier qui se trompe ou le nassi qui se trompe.
- ❖ La Torah enseigne ensuite certains cas de Acham avec ses lois.
- ❖ Pour finir, la Paracha traite de plusieurs cas de vol et la manière dont il doit s'y prendre lorsqu'il fait Téchouva.

A l'approche de Pessa'h

La Hagada mentionne les 4 personnages : le 'Hakham, le Racha, le Tam et le Chééno yodéa licheol . **Que dit le 'Hakham** : Ma hahédot...acher tsiva...etkhem ? **Que dit le Racha** : Ma haavoda azot lakhem ?

Au 'Hakham on lui répond une réponse conforme à sa question, tandis qu'au Racha on lui dit : « oulefi chéotsi et atsmo min akal kafar baikar », « puisque lui-même s'est exclu de l'assemblée, il renie ce qui est fondamental ».

A priori les 2 personnages ont dit la même formule : Le 'Hakham demande qu'est ce que Hachem **vous** a ordonné, et le Racha : qu'est ce que cette avoda que **vous faites** ? A première vue, les 2 personnages s'excluent du peuple ? Les 2 cherchent la raison de la Mitsva ? Pourquoi l'un est appelé H'aham et l'autre Racha ?

Le **Hatam Sofer** répond que dans leur question il y

a une petite différence mais qui change toute la vision du personnage :

C'est sûr qu'il y a une Mitsva de chercher les raisons des Mitsvot, de creuser et d'aller jusqu'au bout des choses. Cependant ce n'est pas cela qui doit nous empêcher l'accomplissement des Mitsvot : chaque Mitsva que l'on fait c'est parce que Hachem nous a ordonné de le faire et ce n'est pas par logique. Le 'Hakham, lorsqu'il pose la question de la raison de Pessa'h, ce n'est pas au moment de l'accomplissement de la Mitsva. Au moment de la Mitsva il l'accomplit avec joie parce que Hachem nous a demandé de le faire, il voit ses ancêtres qui ont fait les mêmes Mitsvot alors il les fait, et c'est ensuite (une fois qu'il a accompli la Mitsva) qu'il demande la raison de celle-ci. Mais le Racha pose la question au moment de faire la Mitsva, comme on voit dans la Hagada : « ma

haavoda azot : celle-là » il la montre. Il veut savoir quelle est la raison de la Mitsva, si la raison lui « plait » il l'accomplira, mais si ça ne lui plait pas alors il l'abandonne. C'est pourquoi le Baal Hagada dit qu'il est « Kofer Baikar » : il renie Hachem, car avec son attitude il montre que tout ce qu'il fait est par intérêt personnel et non pour Lui faire plaisir et écouter Ses commandements. Et donc même les autres Mitsvot qu'il fera, ne compteront pas puisque tout n'est fait que par intérêt.

Que Hachem nous aide à ce que toutes les Mitsvot que l'on accomplit soient pour Son Kavod et non pour notre propre intérêt : « que l'on soit comme le H'akham et non comme le Racha ». Amen !!!

Z.E.

Réponses aux Questions

- 1) Le **Midrach Raba** explique que Hachem n'a pas voulu nous déranger et nous fatiguer à aller chercher dans les montagnes et les endroits difficiles d'accès.
- 2) Le **Ramban** explique que c'est pour ne pas faire comme les goyim qui n'approchaient pas leurs Korbanot pour leurs idoles avec du sel.
- 3) **Rachi** dit que c'est pour nous apprendre que de la même manière que Adam Harichon n'a pas amené son Korban en l'ayant volé, nous devons agir de même.
- 4) Sommes-nous obligés d'appuyer ses mains sur la bête avant la ché'hita du Korban de la fête.

Comprendre RACHI

Rachi (1,1) nous explique que pour toutes les formes de parole que Hachem adressa à Moché, Il les a devancées d'un appel (Vayikra). Appel qui dénote l'affection, contrairement aux prophètes des nations du monde, avec qui Hachem se dévoilait dans des termes accidentels et impurs. (Vayikar, avec Bilam).

Les commentateurs demandent: Hachem appela Moché à de nombreuses reprises (même auparavant), pourquoi la Torah le mentionne-t-elle précisément lors de la Paracha des Korbanot?

Tout d'abord, le Baal Hatourim explique: Moché, par sa grande modestie, ne voulut pas montrer que Hachem lui portait une affection particulière. Il a donc demandé à Hachem d'écrire "Vayikar". Hachem lui dit d'écrire "Vayikra". Moché demanda alors, à ce que le "Alef" reste petit.

La Guémara Sota 5 nous enseigne la chose suivante:

"Rabbi Yéhochoua Ben Lévy dit: Viens voir combien la modestie est grande devant Hachem. A l'époque du Beth Hamikdach, celui qui offrait une Ola avait le salaire d'avoir offert une Ola. Celui qui est modeste, est considéré aux yeux de Hachem comme s'il avait offert tous les Korbanot".

Selon cela, le Rav Tsvi Pessa'h Frank répond de la manière suivante:

Moché Rabbénou a mérité le "Vayikra", l'appel de Hachem qui montre Son affection, justement parce que le "alef" est petit, c'est à dire qu'il était modeste. Hachem considérait sa modestie aussi importante que s'il avait offert tous les Korbanot.

Rav Mordekhai Zerbib

Question à Rav Brand

Est-il possible pour un homme de notre génération d'atteindre le niveau des Rabbanim d'il y a 3 siècles?

Croyez-vous au principe de Yeridat hadorot?

1) On trouve des personnes, dans des générations postérieures, qui furent à un niveau supérieur que les gens des générations antérieures :

a) « Hachem a envoyé Yerouba'al (Gidéon), Bedan (Chimchon), Ifta'h et Chemouel', (Samuel 1,12), 'Moché et Aharon parmi Ses prêtres, et Chemouel parmi ceux qui appellent Son Nom', (Téhilim 99), la Thora compare les trois (Juges) les plus légers (Gidéon, Chimchon, Ifta'h) aux trois (Juges) les plus puissants (Moché Aharon et Chemouel) ... », (Roch Hachana 25b). Le prophète et Juge Chemouel était donc beaucoup plus grand que les Juges Gidéon, Chimchon, Ifta'h ; pourtant, il a vécu après eux.

b) « Chlomo fut plus intelligent que Etan Haézrahi (Abraham), Héman (Moché), Halkol (Yossef) ... », (Rois 1, 5, 11, Midrach).

Le roi Chlomo a vécu beaucoup de générations après Abraham, Moché et Yossef, et il fut pourtant plus intelligent qu'eux.

c) Le roi Assah, 'Hizkia Yochiahou et d'autres encore furent plus tsadik que les rois avant eux. « A l'époque du roi 'Hizkia, on n'a trouvé aucun jeune dans tout Eretz-Israël, depuis Dan au nord jusqu'à Béer-Schéva au sud, qui ne connaissait pas parfaitement les lois de pureté et d'impureté », (Sanhedrin 94b), ce qui n'était pas le cas dans les générations antérieures.

d) Les prophètes Eliyahou (qui monta vivant au Ciel), et Yéchaya (qui a vu le Char céleste) furent sans doute plus grands que les prophètes des générations qui les précédaient.

e) Ezra Hassofer était sans doute plus grand (d'une certaine manière) que beaucoup de prophètes avant lui : « Autrefois, quand la Thora se fit oubliée en Israël (à cause de la destruction du Beth Hamikdach et de l'exil), Ezra est monté en Israël et l'a renforcée. Puis, quand elle fut de nouveau oubliée (à cause des persécutions de la part des grecs), Hillel est monté et l'a renforcée. Quand elle a été encore une fois oubliée (à cause des persécutions de Trajan), rabbi Hiya et ses fils sont montés et l'ont renforcée », (Soucca 20a).

f) « Quand un maître et son élève ont des divergences de vue, la halakha est (ordinairement) fixée comme celle le maître, mais à partir de Rava et d'Abayé, la halakha est comme l'élève, car les Hakhamim des dernières générations des

Amora'im ont plus affinés les conclusions », (Tossafot, Kidouchin 45b).

2) Mais on trouve des passages qui indiquent, que les rabbanim antérieurs furent plus grands : « Rabbi Yohanan dit : les cœurs des (rabbanim) antérieurs étaient ouverts largement (pour la compréhension de la Torah) comme la porte du Oulam (20 coudées), celui des (rabbanim) postérieurs comme la porte du Hékhhal (10 coudées), et le nôtre est (mince) comme le trou d'une aiguille de couture. Qui fait partie des rabbanim antérieurs ? Rabbi Akiva. Qui est postérieur ? Rabbi Elazar ben Shamouah. Abayé dit : notre compréhension de la Guémara nous est (difficile) comme quelqu'un qui essaye de planter un dou dans un mur. Rava dit : pour nous, la logique est (difficile) comme le doigt dans la cire. Rav Achi dit : pour nous, l'oubli est ample comme mettre un doigt dans un puits », (Erouvin 53a).

3) Il convient de dire, qu'il n'y a pas une courbe absolue, qui dira que les générations montent toujours, ou descendent toujours.

De plus, pour évaluer une supériorité ou une infériorité, il faut tenir compte de différents paramètres. Voilà une anecdote qui illustre de différents aspects de grandeur ou de carence : « Rav Papa a demandé à Abayé : Pourquoi les générations antérieures ont vu des mirades, tandis que nous n'en voyons pas ? Est-ce du fait qu'ils ont étudié plus que nous ? Pourtant, à l'époque de Rav Yéhouda (deux générations avant Abayé), leurs Yechivot (en Babylonie) se sont contentées de n'étudier (principalement) que Sédér Nezikin, par contre chez nous, nous étudions tous les six Sédarim ? De plus, quand Rav Yéhouda arriva à la Michna dans Ouktsine : la femme qui presse les légumes..., il a dit : je suis troublé de l'interprétation de cette Michna, comme s'il s'agirait d'un problème soulevé par (mes maîtres) Rav et Chemouel, par contre chez nous, il y a treize Yechivoth qui étudient Ouktsine ! Pourquoi alors, quand Rav Yéhouda se déchaussait (le jour du jeûne, à cause du manque de pluie), la pluie descendait tout de suite, et nous, nous implorons (le ciel), qui ne nous écoute pas ?

Abayé a répondu : "dans les générations antérieures (de Rav Yéhouda), les gens étaient zélés pour Hachem, mais nous, nous ne sommes pas zélés.

Pour revenir à votre question, il se peut que certains rabbanim soient aujourd'hui grands comme ceux d'il y a 300 ans, au moins sur certains aspects.

Rav Yehiel Brand



La Force de la Parole

Une fois le Michkan érigé, Hachem s'adresse à Moché pour lui exposer la manière d'offrir les sacrifices. Rachi précise que tout ne lui a pas été dit en une fois, mais qu'il y avait entre les enseignements des interruptions. Pourquoi Hachem ne lui avait-il pas tout enseigné d'un coup ? Rachi répond qu'il fallait laisser à Moché des moments pour intégrer ce qu'il avait entendu. Les pauses lui permettaient de réfléchir, pour assimiler chaque nouvel enseignement. La Torah nous apprend ici, que le souci de l'orateur doit être orienté vers celui qui reçoit le message. Il doit réussir à s'exprimer de manière suffisamment claire pour être entendu, quitte à laisser du temps pour que l'idée soit "digérée".

Pour choisir les dirigeants de Son peuple, Hachem les a d'abord testés en tant que bergers. David Hamélékh faisait paître de

menu bétail pour qu'il ait accès à l'herbe fraîche et tendre, puis il laissait entrer des bêtes plus âgées pour l'herbe plus épaisse et en dernier il amenait les plus robustes qui pouvaient s'attaquer à l'herbe sèche. Hachem dit alors : « celui qui sait faire paître un troupeau en prenant en considération les capacités de chaque animal, pourra venir s'occuper de mon peuple ».

C'est également le cas de Moché qui, voyant un petit chevreau s'enfuir du groupe, prit la peine de le suivre. Le voyant s'arrêter pour boire, il lui dit : « je ne savais pas que tu avais soif ». Comprenant sa fatigue, il le ramena vers le troupeau sur ses épaules. Hachem lui dit : « toi qui as fait preuve de compassion envers un animal, tu es apte à conduire mon "troupeau" ».

Yéhochoa sera aussi choisi car il était : "Ich acher roua'h bo". Rachi explique (Bamidbar 27,18) : " un homme capable de s'adapter à

l'esprit de chacun".

Le souci de connaître l'autre permet de lui délivrer une solution personnalisée. Il n'est bien sûr pas question ici, de démagogie en disant à chacun ce qu'il a envie d'entendre, mais bien de garder le message authentique de la Torah tout en adaptant la forme et la posologie en fonction du "patient".

La personnalité de nos dirigeants doit être un exemple pour nous dans notre relation envers chacun (élève, enfant...). La parole n'est pertinente que lorsqu'elle est précédée d'une réflexion pour lui permettre d'être adaptée à chacun, ce qui exige parfois beaucoup de patience.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Cette rubrique est dédiée Léilouy Nichmat Roger Raphael Ben Yossef Samama

Yonathan est un bon juif avec plein de qualités. Son seul défaut est d'être un peu tête en l'air. Un jour, assez pressé, il gare sa voiture en bas de chez lui sur un passage piéton et se dépêche de rentrer à la maison. Une voiture de police ne tarde pas à passer et un agent descend du véhicule pour le verbaliser. Toutefois, un de ses voisins, Ilan, voit toute la scène de sa fenêtre et appréciant beaucoup Yonathan, décide de tenter quelque chose pour lui épargner la contravention. Il descend rapidement et accourt vers l'agent avec son trousseau de clefs en mains, en criant au policier que c'est sa voiture et qu'il se dépêche de la déplacer. Le policier, compréhensif, le prévient que c'est la dernière fois et s'en va, en lui épargnant l'amende. Ilan fait mine d'ouvrir "sa" voiture et une fois l'agent parti, retourne tranquillement chez lui, très fier de son "sauvetage". Mais voilà qu'une heure plus tard, la même voiture de police repasse dans la rue et découvre que la voiture de Yonathan est toujours sur le passage piéton. Le policier énervé, descend du véhicule et décide de donner une leçon au propriétaire qui visiblement, se moque de lui. Il lui colle deux PV sur son pare-brise, avec un petit mot : "ça t'apprendra à te moquer d'un agent"

Ilan se pose maintenant la question s'il doit rembourser à Yonathan le deuxième PV vu qu'il en est la cause ou bien puisque son intention était de

le sauver il est patour?

A première vue, il semble qu'un dégât causé de cette façon soit considéré "indirect" (grama) et que Ilan soit donc patour dans ce monde-ci, car on peut considérer qu'il soit peu fréquent qu'un policier retourne sur les lieux de son "crime". Et même s'il y retourne, il est possible qu'il ne doublera pas l'amende et il est également fort possible que le propriétaire vienne déplacer sa voiture entre-temps. Vis-à-vis du monde futur également, il semblerait qu'il soit patour, puisqu'un dommage indirect, (grama) effectué avec une bonne intention, sera patour même dans le monde futur.

Mais nous explique Rav Zilberstein, que dans notre cas, c'est différent puisqu'on ne parle pas de dégât mais plutôt d'amende. Or, au sujet de l'amende, il faut surtout vérifier, qui est le responsable, et donc qui est censé être puni. Dans notre histoire, il est clair que le second PV, provient complètement "de la moquerie" envers le policier et c'est donc Ilan que l'on veut punir et il sera donc 'hayav de le payer. Ils est bon de préciser que puisque les amendes ont été instaurées pour le bon ordre et la bonne marche du pays, Ilan n'avait pas le droit de mentir pour sauver son ami.

Haim Bellity

A la Rencontre de Nos Sages

Rav Sherira bar Hanina Gaon, dit le Rasha"g, est né vers l'an 900. Il était un descendant direct de la lignée royale de David. A l'instar de son père Rav Hanina (ou Hanania) et de son grand-père Rav Yehouda Gaon, il est devenu, vers l'an 968, le Rosh Yéshiva de Pumbedita (Babylonie). Lorsque son fils, Rav Hai Gaon, lui succéda, il put se consacrer complètement aux affaires de la Yéshiva qui était à cette période la plus grande autorité et Yéshiva de la communauté juive. Comme il fut le cas pour ses prédécesseurs Guéonim, Rav Sherira Gaon était grandement sollicité par les différentes communautés juives de l'époque sur les aspects divers de Halakhot et Minhaguim ainsi que pour des demandes d'explications de textes difficiles du Talmud, des conseils dans des affaires communes et d'autres requêtes de ce genre. Il formule fréquemment des règles d'une haute importance pour l'interprétation correcte du Talmud (il explique par exemple que le mot « Mitsva » désigne parfois une prescription obligatoire et parfois une haute recommandation non sanctionnable). Le travail le plus célèbre de Rav Sherira Gaon est son Igeret (« Epître ») qu'il a écrit sous forme d'une longue lettre en réponse à une demande de la communauté juive de Keirouan (Tunisie) parmi laquelle vivaient de nombreux Karaïtes (secte juive qui ne croyait qu'au Tanakh, niant la véracité de la Torah Orale). La demande lui a été adressée dans l'année 986 par Rabbi Yaakov, fils du célèbre Rabbénou Nissim. Les questions qui lui ont été posées concernaient les différents aspects de la Michna (ses compilateurs, l'ordre suivi, son contenu, ses commentaires de Guémara, sa transmission, etc...). Ce qui ne devait être qu'une question de méthodologie talmudique, s'accompagne de nombreuses considérations historiques, qui font de la lettre l'une des sources principales pour l'étude du contexte historique du Talmud, de la période post-talmudique et de celle des Guéonim. Les réponses de Rav Sherira Gaon sont claires, rédigées dans un style de chroniqueur, exact et parfois sec, ce qui a fait de la lettre un document historique remarquable pour tous les Juifs et pour toujours. C'est lorsque Rav Sherira Gaon atteignit un âge très avancé (environ 100 ans) que ce dernier et son fils Rav Hai Gaon furent tous deux arrêtés par le Calife Al-Cadir suite à des calomnies et des fausses accusations : leurs propriétés furent confisquées et ils furent jetés en prison. Bien qu'ils furent libérés par la suite et purent ainsi reprendre leurs hautes fonctions et activités, cette triste expérience porta logiquement atteinte à la santé de Rav Sherira Gaon qui mourut peu de temps après. Il fut enterré dans la ville de Matha Mechasia (Babylonie).

David Lasry

Charade N°22 – Vayakel Pekoude

AV – NEZ – CHAUX- AM

שבת שלום